



Problème de séparation avec un enfant illégitime

Par **ladielalie**, le **19/07/2008** à **17:06**

mon mari me trompe depuis 2 ans. il a quitté le domicile conjugal il y a 8 mois et demi. il est parti vivre avec sa maitresse et lui a fait un enfant. le bébé est né il y a une semaine. nous avons 2 enfants. nous avons un dossier de surendettement. je suis restée vivre avec mes enfants dans mon pavillon. il continue à payer les dettes. je voudrais savoir en 1er ce que je peux faire pour garder mon pavillon et qu'il soit à moi. en second suis-je obligée de vendre pour rembourser le surendettement ou puis-je si il me fait don de la maison faire séparation du reste de l'endettement et moi payer la maison plus la moitié du surendettement. de plus est-ce que son bébé a des droits sur mon pavillon qu'il l'aie reconnu ou pas? est-ce que je peux faire quelque chose pour protéger mes enfants.

Par **Tisuisse**, le **19/07/2008** à **23:01**

La maison, actuellement, est à qui ? sous quel régime êtes-vous mariés ? Les dettes ont été faites pour qui et pour quel usage ?